



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 15 janvier 2018 à 19 h 48.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M ^{me} Linda Morin	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} July Bédard, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués et un avis public a été donné le 22^e jour de décembre 2017.

03-01-18

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MME. LINDA MORIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

04-01-18

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

CONSIDÉRANT QU'il y aura présentation ainsi que dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2018;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 22 décembre 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR MME. SYLVIE DUCHESNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Revenus	
Recettes	
Taxes	(1 082 435.45) \$
Autres recettes	(210 008.00) \$
Transferts	(68 463.00) \$
	(1 360 906.45) \$
Affectation	
Surplus affecté	(217 073.00) \$
Fonds de parc	(9 000.00) \$
Fonds carrière / sablière	(60 000.00) \$
Service Incendie	(10 000.00) \$
Réparation et traçage	(4 000.00) \$
Lumière de rue	(3 200.00) \$
Réserve 125 e	20 000.00 \$
Sécurité entretien	(9 200.00) \$
	(292 473.00) \$
	(1 653 379.45) \$
Dépenses	
Fonctionnement	
Administration générale	386 847.81 \$
Sécurité publique	219 101.00 \$
Voirie et transport	376 201.10 \$
Hygiène du milieu	116 650.78 \$
Urbanisme et développement	76 243.00 \$
Loisirs et culture	97 592.50 \$
Frais de financement	34 042.56 \$
Dette	58 701.00 \$
	1 365 379.75 \$
Investissements	
Immobilisations	288 000.00 \$
	288 000.00 \$
	1 653 379.75 \$

QUE les membres du conseil municipal adoptent le budget des opérations financières de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour l'année 2018 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses.

05-01-18

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. STEEVE PAQUET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2018-2019-2020 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne selon la répartition suivante :

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020				
PROJET	TITRE	2018	2019	2020
01-2018	CHEMINS	190 000.00 \$	175 000.00 \$	150 000.00 \$
02-2018	INFRASTRUCTURES	37 000.00 \$	50 000.00 \$	50 000.00 \$
03-2018	ÉQUIPEMENTS	46 000.00 \$	40 000.00 \$	30 000.00 \$
04-2018	AMEUBLEMENTS	15 000.00 \$	10 000.00 \$	10 000.00 \$
TOTAL :		288 000.00 \$	275 000.00 \$	240 000.00 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

(Temps alloué : 30 minutes)
Début : 19 h 55 - Fin : 19 h 55

Aucune personne ne s'est prévalué de son droit à ce moment.

La période de questions peut-être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.ste-christine-gc.ca.

06-01-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 heures 55 minutes par Mme Linda Morin.

Raymond Francoeur
Maire

July Bédard
Directrice générale/Secrétaire-trésorière